

COMMUNE DE SAINT GELY DU FESC (34)

AVIS D'ENQUETES

PUBLIQUES CONJOINTES

Par arrêté en date du 23 mai 2023 Mme le Maire de Saint-Gély-du-Fesc a organisé l'ouverture des enquêtes publiques conjointes portant sur la déclaration de projet « Pics Studio » emportant mise en compatibilité n°2 du Plan Local d'Urbanisme et sur la modification du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Les Voutes ». Ces enquêtes publiques conjointes ont pour objet de permettre la réalisation d'un pôle de création cinématographique et audiovisuelle de nouvelle génération baptisé « Pics Studio » sur la ZAC « les Voutes ».

À cet effet, M. Georges LESCUYER – Ingénieur Territorial en chef retraité - a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n°E23000045/34 en date du 14 avril 2023 de M. le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

L'enquête publique conjointe se déroulera du 9 juin 2023 à 8h00 au 10 juillet 2023 à 18h00 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU et le dossier d'enquête publique de modification du dossier de réalisation de la ZAC « Les Voutes » comportent chacun une évaluation environnementale et l'avis afférent de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale Occitanie.

Le dossier d'enquête publique de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU comporte le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint.

Les dossiers d'enquête publique seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique selon les modalités suivantes :

- Sous format papier, en Mairie de Saint-Gély-du-Fesc, Parc de Fontgrande, 34981 SAINT-GELY-DU-FESC aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00) ;
- Sous format numérique et téléchargeable sur le site du registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/enquetespicsstudio/>
- Sur un poste informatique mis à la disposition du public en Mairie de Saint-Gély-du-Fesc, auprès du Service Urbanisme, aux jours et heures d'ouverture indiqués ci-avant

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et / ou propositions :

- sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à disposition en Mairie de Saint-Gély-du-Fesc aux jours et heures habituels d'ouverture indiqués ci-avant ;
- par courrier adressé à M. le commissaire enquêteur « Projet Pics Studio » par voie postale ou déposé en Mairie de Saint-Gély-du-Fesc, Parc de Fontgrande, 34981 SAINT-GELY-DU-FESC ;
- par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : enquetespicsstudio@democratie-active.fr
- par courrier électronique sur le site internet comportant le registre dématérialisé, à l'adresse suivante : : <https://www.democratie-active.fr/enquetespicsstudio/>

Quel que soit le moyen utilisé par le public pour présenter ses observations et propositions, celles-ci devront obligatoirement être déposées entre les dates d'ouverture le 9 juin 2023 à 8 h et de clôture le 10 juillet 2023 à 18 h.

En application de l'article L.123-11 du Code de l'Environnement, nonobstant les dispositions du titre Ier du livre III du Code des relations entre le Public et l'Administration, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, dès publication du présent avis.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Saint-Gély-du-Fesc aux dates et horaires suivants :

- Le mercredi 14 juin 2023 de 9 h à 12 h
- Le samedi 24 juin 2023 de 9 h à 12 h
- Le lundi 10 juillet 2023 de 14 h à 18 h

La personne responsable du projet de mise en compatibilité n°2 du PLU et de la modification du dossier de réalisation de la ZAC « Les Vautes » est la commune de Saint-Gély-du-Fesc, représentée par son Maire, Mme LERNOU

Les informations relatives au projet de mise en compatibilité n°2 du PLU et au projet de modification du dossier de réalisation de la ZAC « Les Vautes » peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme, Tel : 04 67 66 86 15, Mail : mairie.stu@saintgelydufesc.com, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an en Mairie de Saint-Gély-du-Fesc, Parc de Fontgrande, 34981 SAINT-GELY-DU-FESC, aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site Internet de la Ville de Saint-Gély-du-Fesc, <http://www.saintgelydufesc.com> Rubrique : Environnement et cadre de vie raisonné/urbanisme et habitat/enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, d'une part la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU et d'autre part, le projet de modification du dossier de réalisation de la ZAC « Les Vautes », éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur, seront soumis au Conseil Municipal de Saint-Gély-du-Fesc pour approbation

Le Maire
Michèle LERNOU